

# Chef du Service Territorial des Bouches-du-Rhône et de la Corse (H/F)

TYPE DE CONTRAT	AGENCE	FILIÈRE
CDI ou Fonctionnaire	Rhône Méditerranée Corse (AERMC)	Management
LOCALISATION	DATE DE FIN DE PUBLICATION	RÉFÉRENCE
Marseille	17-04-2025	AERMC-2025-08

---

## Chef du Service Territorial des Bouches-du-Rhône et de la Corse (H/F)

---

### [Informations générales](#)

#### [Présentation de l'employeur](#)

Les agences de l'eau sont des établissements publics du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Leur mission est de financer les actions qui contribuent à atteindre le bon état des eaux, à préserver les ressources en eau et la biodiversité et à lutter contre les pollutions. Pour ce faire, elles perçoivent des redevances auprès de l'ensemble des usagers. Celles-ci sont redistribuées sous forme de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux agriculteurs, aux artisans ou aux associations qui entreprennent des actions de préservation et de restauration du milieu naturel.

Les agences de l'eau favorisent l'insertion des travailleurs en situation de handicap.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse compte 350 agents, son budget annuel d'intervention s'élève à 500 M€. Le territoire de compétence de l'établissement s'étend sur deux bassins hydrographiques : Rhône-Méditerranée (Saône-Rhône, fleuves côtiers d'Occitanie, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et littoral méditerranéen) et Corse.

Pour agir efficacement sur ce territoire, l'agence s'appuie sur un siège et 4 délégations régionales. Les services du siège, implantés à Lyon, pilotent le programme d'intervention, produisent et diffusent les données sur l'état des eaux et la connaissance technique, mènent des études et évaluent l'efficacité des politiques. Les quatre délégations, implantées à Lyon, Montpellier, Besançon et Marseille, animent et mettent en œuvre la politique territoriale de l'agence. Elles instruisent l'ensemble des dossiers de demande d'aide et liquident les redevances. Elles représentent l'agence au niveau local.

#### [Référence](#)

AERMC-2025-08

#### [Disponibilité du poste](#)

Vacant

#### [Date de fin de publication du poste](#)

17-04-2025

#### [Date prévisionnelle de prise de poste](#)

01-09-2025

## Contact(s)

Annick MIEVRE - Directrice de la délégation de Marseille (annick.mievre@eaurmc.fr)

---

## Description du poste

### Catégorie

I - A

### Emploi-type de rattachement

Chef de service

### Filière

Management

### Service

DELEGATION DE MARSEILLE

### Localisation

Marseille

### Type de contrat

CDI ou Fonctionnaire

### Mission du poste

La délégation de Marseille représente l'Agence sur les territoires de la Région PACA et de la Corse.

Au sein de la délégation, le service territorial en charge des Bouches-du-Rhône et de la Corse met en œuvre la politique d'interventions de l'Agence en faveur des petit et grand cycles de l'eau (réseaux d'eau potable et d'assainissement, restauration des milieux aquatiques et humides, biodiversité) dans ces départements. Le service est chargé :

- D'instruire les demandes d'aides et de proposer les décisions correspondantes ;
- De proposer et mettre en œuvre la stratégie de contractualisation du territoire, en application de la stratégie définie au sein de la délégation ;
- De contribuer aux démarches de planification et partenariales (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), Plans Territoriaux de Gestion de l'Eau (PTGE)...),

afin de favoriser la mise en œuvre d'actions en réponse au programme de mesures des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et d'atteindre les objectifs opérationnels de l'Agence.

Le service héberge par ailleurs 2 référents « techniques » pour la délégation sur les thématiques « zones humides/foncier » et « eau potable/assainissement », qui interviennent dans le cadre d'un mandat.

Dans ce contexte, le/la chef.fe de service anime, suit et encadre, dans le cadre des règles de fonctionnement, de qualité et de management de l'Agence, le travail du service territorial. Il/elle participe à la définition de la politique de l'Agence dans son domaine fonctionnel et à la définition des politiques locales, en lien avec ses collègues de la délégation.

### **MISSIONS PRINCIPALES :**

- Animer, suivre et encadrer, dans le cadre des règles de management de l'Agence, le travail du service territorial.
- Participer à la définition de la politique de l'Agence dans son domaine fonctionnel et à la définition des politiques locales.

## Activités principales :

Dans le cadre du système qualité en vigueur à l'Agence et de ses objectifs :

- Participer au pilotage de la délégation en tant que membre de l'équipe de direction de la délégation ;
- Manager le service : anticiper, organiser le travail et animer l'équipe, dans le respect des engagements managériaux de l'agence et de la délégation ;
- Piloter l'activité du service dans le respect des objectifs y compris financiers fixés pour la délégation, notamment en élaborant un plan d'action annuel du service ;
- Contribuer à l'émergence de projets répondant aux priorités du programme d'intervention et participer à la mise en œuvre des SDAGE et de leur programme de mesures ;
- Nouer des partenariats avec les principaux acteurs de l'eau sur son territoire et représenter ses interlocuteurs l'Agence auprès de (maîtres d'ouvrage, services de l'Etat, partenaires financiers...);
- Orienter les projets des maîtres d'ouvrage, piloter le travail d'instruction des demandes d'aide des agents du service, conformément aux priorités du programme d'intervention ;
- Négocier, élaborer et suivre les démarches territoriales et thématiques (contrats de rivières, SAGE, PTGE, contrats thématiques...);
- Animer éventuellement une thématique à l'échelle de la délégation et participer à des groupes de travail thématiques de niveau régional et de bassin ;
- Prendre en charge en direct des projets et des dossiers.

## Conditions particulières d'exercice / Sujétions particulières attachées au poste

### **DEPLACEMENTS :**

Déplacements réguliers en région PACA et vers Lyon, ainsi qu'en Corse. Plus occasionnels dans le reste du bassin Rhône Méditerranée.

Le permis B est indispensable. Certains déplacements peuvent nécessiter une large disponibilité, impliquant des départs matinaux et/ou pouvant se tenir tardivement dans la journée, voire se dérouler sur plusieurs jours (Corse).

## Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles

### Internes :

- avec les autres chefs de service (4) et agents (une quarantaine) de la délégation,
- Avec les services du siège et particulièrement le département du programme et des interventions,
- avec les 3 autres délégations de l'Agence (Montpellier, Besançon et Lyon).

Externes : Contacts fréquents et diversifiés avec les services de l'Etat (préfectures, DDTM, DREAL), l'OFB, la Région, les chambres d'agriculture, les départements et les collectivités et syndicats en charge de l'eau potable, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques et humides et de la biodiversité, les acteurs économiques et leurs représentants (CCI...)

## Descriptif du profil recherché / Qualifications requises pour l'exercice des fonctions

### Connaissances :

- Contexte général des politiques publiques.
- Gestion de l'eau : connaissances techniques généralistes et connaissance de l'organisation institutionnelle.
- Maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, messagerie, applications propres à l'Agence).
- Capacités rédactionnelles et orales.

#### Compétences clés :

- Manager une équipe (fédérer, décider, fixer des objectifs, déléguer, apprécier les performances, faire progresser, participer au recrutement ...);
- Être à l'écoute ;
- Disposer de capacités relationnelles et d'organisation ;
- Savoir rendre-compte ;
- Être force de propositions (contextes internes et externes) ;
- Négocier et convaincre dans un contexte nouveau ou difficile, avec un enjeu fort ;
- Analyser et anticiper des situations, défendre des politiques, des solutions ;
- Expertiser un projet complexe (évaluer la pertinence, la cohérence, juger) ;
- Convaincre des auditoires de niveaux variés ;
- Représenter son établissement.

---

### Critères candidat

#### Candidats internes ou inter-agences :

##### Conditions d'accès

Etre en catégorie I ou détenir une expérience minimale de 3 ans en catégorie II et une période de mobilité minimale de 3 ans hors agences dans des fonctions de même niveau OU posséder une expérience minimale de 12 ans en catégorie II en agence ou cadre du secteur public ou privé

##### Liste des pièces requises pour le dépôt des candidatures

CV et lettre de candidature interne

#### Candidats fonctionnaires :

##### Grade requis

Catégorie A / A + (grade de type IDTPE, Ingénieur principal territorial ....) - Groupe de fonctions RIFSEEP : groupe 2 de la note de gestion des agents affectés en PNA ou détachés sur corps au sein des agences de l'eau

##### Liste des pièces requises pour le dépôt des candidatures

CV, lettre de motivation, arrêté de situation administrative

#### Candidats externes :

##### Diplôme minimum requis

BAC + 5

##### Niveau d'expérience requis

Confirmé

##### Liste des pièces requises pour le dépôt des candidatures

CV et lettre de motivation

---

## Informations complémentaires

### Télétravail possible

Oui (selon protocole en vigueur au sein de l'établissement)

### Fondement juridique du recrutement

Décret 2007-832 (statut des personnels contractuels des agences de l'eau)

**Les candidats sont informés que le jury pourrait avoir lieu en visio-conférence.**